

Inscriptions

UNE FORMATION DE L'UFR VOUS INTÉRESSE? VOICI LA DÉMARCHE À SUIVRE

Candidatures 2018/2019 :

Pour toutes les candidatures en 1ère année d'études supérieures (Licence 1, DUT 1) :

Parcoursup remplace APB(Admission Post Bac) Toutes les candidatures doivent être déposées entre le 22 janvier 2018 et le 13 mars 2018 (18h) sur Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr>.
Les étudiant.e.s inscrit.e.s à Paris Nanterre en 2017/2018, qui souhaitent se réorienter dans une autre mention de Licence 1ère année ou en DUT 1 en 2018/2019, candidatent également sur Parcoursup.

Les candidatures en L2, L3, licences professionnelles, master 1 et master 2 sont ouvertes sur la plateforme e-candidat. Les dates d'ouverture spécifiques à chaque formation sont en ligne sur la [page des inscriptions de l'université](#).

▶ 1. Prenez connaissance de nos formations dans la rubrique "Formations" de l'UFR

Vous pourrez alors, en cliquant sur la formation choisie, accéder à la fiche de formation, présentant la structure de la formation, les conditions d'admission, ainsi que les brochures de l'année.

Pour accéder à l'ensemble des formations de l'Université Paris Nanterre, vous devez vous rendre [sur cette page](#).

▶ 2. Rendez-vous sur la rubrique "**S'inscrire**" du site institutionnel pour solliciter votre inscription

Cette étape est importante : elle vous permet de prendre connaissance de toutes les informations sur les procédures et les calendriers d'inscription, en vous aidant à déterminer votre profil exact (bachelier, ancien étudiant à Nanterre, réinscription, etc.) et la procédure adéquate. Il vous faut d'abord poser votre candidature, puis une fois votre autorisation accordée, effectuer votre inscription administrative (paiement des droits et obtention de votre carte d'étudiant), et enfin effectuer votre inscription pédagogique auprès du secrétariat de la formation concernée.

Aucune inscription administrative n'est réalisée à l'UFR.

▶ 3. Soyez attentifs aux dates

Les inscriptions aux formations ne sont ouvertes que sur une période déterminée. Prenez bien connaissance de ces dates sur la fiche formation. Les dates d'inscription aux **filières générales** et aux filières sélectives sont consultables sur le site des inscriptions de l'université à la rubrique "[demande d'inscription](#)".

▶ 4. N'attendez pas pour candidater !

N'attendez pas le dernier moment pour créer votre dossier et le transmettre. Le calendrier est contraint. Si vous hésitez, il vaut mieux transmettre votre dossier et obtenir votre autorisation d'inscription administrative, en attendant que vous versiez vos droits d'inscription.

▶ 5. Une fois votre inscription administrative (IA) effectuée, il faudra vous inscrire pédagogiquement (IP) auprès du [secrétariat de la formation](#)

Inscriptions pédagogiques :

Les secrétariats seront à votre disposition entre 9h30 et 12h et entre 13h30 et 16h.

Test en ligne pour le choix des langues

S'il s'agit d'une première inscription à l'Université Paris Nanterre merci de passer votre test de langue à l'adresse <http://tpl.parisnanterre.fr> après avoir activé votre compte étudiant

Mis à jour le 28 mars 2018



[Chiffres 2016-2017 de la réussite étudiante en licence 1ère année](#)



[Découvrez le twitter du SFC](#)



[Ouverture de la campagne des candidatures sur E-CANDIDAT pour 2018/2019](#)



[Parcours de réussite](#)



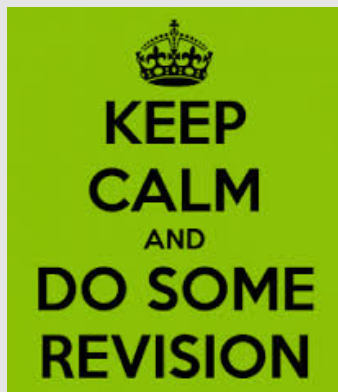
[Formation Continue - Réunions d'Information](#)

1 février 2018 - 31 décembre 2018



Atelier SI

10 février 2018 - 26 mai 2018



Dispositif de révisions 2018 - Semestre 2

6 avril 2018 - 30 juin 2018



Parcoursup : la phase principale d'admission dans l'enseignement supérieur se déroulera du 22 mai au 5 septembre inclus

21 mai 2018 - 5 septembre 2018



Stage intensif (SIF) de français du 3 au 8 septembre 2018

24 mai 2018 - 8 septembre 2018



FETE - Stage intensif de français

3 septembre 2018 - 8 septembre 2018

